

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

RUM :

En signant ce formulaire vous autorisez, EDSB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'EDSB.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
FR61ZZZ124818

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

CRÉANCIER

**ÉNERGIE DÉVELOPPEMENT SERVICES
DU BRIANÇONNAIS**

Place Médecin Général Blanchard – BP 6
05105 BRIANÇON CEDEX

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

IBAN :

BIC :

Type de paiement :

- Paiement récurrent / répétitif (chaque facture ou mensuel)
 Paiement ponctuel (pour une seule facture)

Fait à :

Signature

Le :

Réf. Contrat et PDL :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.